

RATISBONNE (le 20 Mai.) Le baron de Borié, envoyé d'Autriche, vient de communiquer l'extrait d'un rescrit de l'Impératrice-Reine sur l'invasion des troupes de Saxe dans les terres du comte de Schœnbourg, dans lequel extrait le baron de Lœben, ministre comitial de la cour de Dresde, déclare se trouver deux circonstances, destituées de fondement, 1°. Que la régence électoral de Saxe avoit renvoyé, sans décacheter la lettre qui lui avoit été adressée par la cour féodale de Prague. 2°. Que l'aigle de l'empire, ôté par les troupes de Saxe, n'y avoit pas été affichée autrefois, mais que le comte de Schœnbourg l'avoit nouvellement fait placer de sa propre

* Voyez les observ. de Mr. Paulet dans le dernier Journ. p. 168.

bien n'être pas absolument fondée sur l'expérience. Dans les pays où l'on enterre assez constamment hors des églises & même hors des villes comme en Transilvanie &c. les épidémies sont fréquentes; dans nos villes où des milliers de corps se consomment dans les entrailles de la terre, elles sont très-rares. Nos sacristains & nos fossoyeurs qui respirent le plus les miasmes des cadavres, vivent aussi vieux que les autres hommes. Nous ajouterons à la réflexion que nous avons faite sur un fameux passage de Mr. Fleuri (1. Décemb. 1775, p. 854.) celle d'un auteur latin, aussi bon chrétien que littérateur judicieux. " Si ,, la piété & la foi des chrétiens, disoit-il, a été ,, autrefois un titre pour placer leurs corps dans ,, les temples, ce titre cesse nécessairement avec ,, le dépérissement général de la Religion ,, *Ideo abolenda in sanctuariis sepulchra, ne tot impiorum cadavera contaminent templa Dei vivi. Olim erant sepulchra corporum feliciter revicturorum promptuaria, incitamenta virtutum pietatis & religionis mnemosyna.*